

1. Contexte

FinDev Canada, créée en 2018, est l'institution de financement du développement (IFD) bilatérale du Canada. Nous soutenons le développement par l'entremise du secteur privé, en offrant des solutions de financement, d'investissement et de financement mixte, ainsi que de l'assistance technique et des connaissances, afin de promouvoir une croissance durable et inclusive dans les marchés émergents et en développement alignée aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et aux engagements de l'Accord de Paris.

Chargée d'un double mandat d'obtenir à la fois un impact sur le développement et la viabilité financière, FinDev Canada est guidée par trois objectifs d'impact : l'action pour le climat et la nature, l'égalité des genres et le développement des marchés. La présente Politique d'impact sur le développement fait partie intégrante du cadre de politiques de FinDev Canada, et elle est complétée par notre [Politique d'égalité des genres](#), notre [Politique sur les changements climatiques](#) et notre [Politique environnementale et sociale](#).

2. But

La présente Politique d'impact sur le développement définit nos objectifs stratégiques en matière d'impact et notre intention de faire progresser l'impact sur le développement dans le cadre de nos activités de financement et d'investissement. Dans le reste du présent document, le terme investissement est utilisé pour couvrir tous les types de solutions financières que nous pourrions offrir, y compris les prêts, les investissements en capitaux propres et les garanties.

3. Énoncé de politique

- a. La promotion de l'impact sur le développement par l'entremise du secteur privé est un élément essentiel du mandat de FinDev Canada et au cœur de notre processus décisionnel.
- b. Pour nous, cela signifie de soutenir des clients qui ont un potentiel d'impact positif et mesurable au moment de l'investissement, et de leur permettre de réaliser ce potentiel d'impact positif pendant la période d'investissement.
- c. Notre impact sur le développement se concentre sur les trois objectifs stratégiques suivants : i) l'action pour le climat et la nature; ii) l'égalité des genres; et iii) le développement des marchés. Pour chaque transaction, nous cherchons à contribuer à au moins un de ces objectifs et, dans la mesure du possible, à plusieurs d'entre eux, en reconnaissant que ces objectifs sont interconnectés et synergiques.
- d. Nous ciblons nos trois objectifs d'impact dans les secteurs prioritaires définis dans notre Plan d'entreprise et nous utilisons des données et des analyses sectorielles pour comprendre les voies menant à des retombées d'impact positif.

- e. Nous sommes déterminés à : i) maintenir une approche centrée sur nos clients, en offrant des solutions financières et non financières; ii) veiller à ce que nos contributions à chaque investissement présentent une additionnalité financière, ou une additionnalité non financière, ou les deux; et iii) nous efforcer de mobiliser des capitaux du secteur privé chaque fois que c'est possible.
- f. L'impact positif est rigoureusement et systématiquement évalué tout au long du cycle de vie de l'investissement, depuis la sélection de l'investissement jusqu'à la sortie, en utilisant notre outil d'impact sur le développement, des théories du changement et d'autres outils applicables. Des approches rigoureuses en matière de diligence raisonnable et de suivi sont appliquées tout au long du processus d'investissement.
- g. En plus d'évaluer l'impact positif sur le développement de toutes les transactions, FinDev Canada est engagée envers une gestion rigoureuse des risques ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) afin d'évaluer, d'atténuer, de surveiller et de gérer les impacts négatifs potentiels de nos investissements.
- h. Nous nous engageons à mettre en œuvre de bonnes pratiques de gestion et de mesure des impacts, basées sur une approche d'amélioration continue, en assurant : i) un suivi rigoureux de l'impact sur le développement tout au long du processus d'investissement; ii) l'évaluation de la performance en matière d'impact; iii) le partage des apprentissages pour faire avancer notre propre réflexion et contribuer aux connaissances de l'industrie; iv) la transparence et la divulgation des politiques, stratégies, procédures et données relatives à l'impact sur le développement, dans la mesure où la confidentialité des clients le permet; et v) la participation constructive à des initiatives pertinentes conçues pour contribuer aux bonnes pratiques en matière d'avancement de l'impact sur le développement par le secteur privé.

4. Adoption et mise en œuvre

La présente Politique est adoptée par le conseil d'administration de FinDev Canada et elle entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Les modalités de mise en œuvre de la présente Politique sont définies dans *Notre approche en matière d'impact sur le développement* et *Notre cadre de gestion de l'impact*.

Titre du document :	Politique d'impact sur le développement
Responsable du document :	VP et cheffe de l'impact
Soutenu par :	Comité de la gouvernance et des opérations
Recommandé par :	PDG
Approuvé par :	Conseil d'administration
Date d'entrée en vigueur :	1 ^{er} janvier 2024
Date de la prochaine révision :	1 ^{er} janvier 2029